



ANALYSE DE LA COMPÉTITIVITÉ-PRIX DANS LA CEMAC

Au deuxième trimestre 2025, le taux de change effectif réel (TCER) global de la CEMAC, mesurant la compétitivité-prix des pays de la sous-région s'est accru, signe d'une perte de positions concurrentielles sur les marchés internationaux par rapport au trimestre précédent. En moyenne trimestrielle, le TCER global s'est inscrit en hausse de 2,9 % au deuxième trimestre, contre une baisse de 0,6 % au premier trimestre et une réduction de 1,4 % au dernier trimestre 2025.

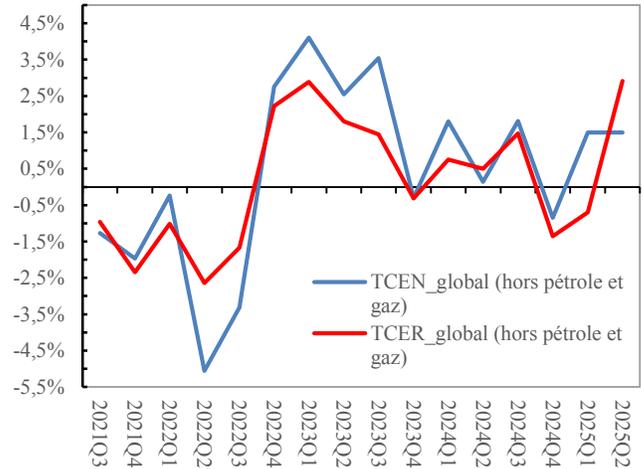
Évolution du TCER global

La perte de positions concurrentielles enregistrée sur les marchés internationaux des économies de la CEMAC au deuxième trimestre 2025 résulte de la dégradation de la compétitivité, sur le front des importations (3,2 %) et des exportations (2,1 %). Entre le premier et le deuxième trimestre 2025, le TCER a été inférieur au taux de change effectif nominal (TCEN), révélant un différentiel d'inflation favorable aux pays de la CEMAC, en comparaison à leurs clients et fournisseurs. En moyenne, le taux d'inflation sous-régional est moins élevé par rapport aux partenaires commerciaux, progressant en variation trimestrielle de 0,5 % au deuxième trimestre 2025, contre 0,3 % au premier trimestre 2025.

Par ailleurs, l'analyse de la compétitivité-prix des pays de la CEMAC entre le premier trimestre 2025 et le deuxième trimestre 2025 a fait ressortir un taux de variation trimestrielle du TCEN de 1,5 % au deuxième trimestre 2025, comme au premier trimestre 2025, (graphique 1).

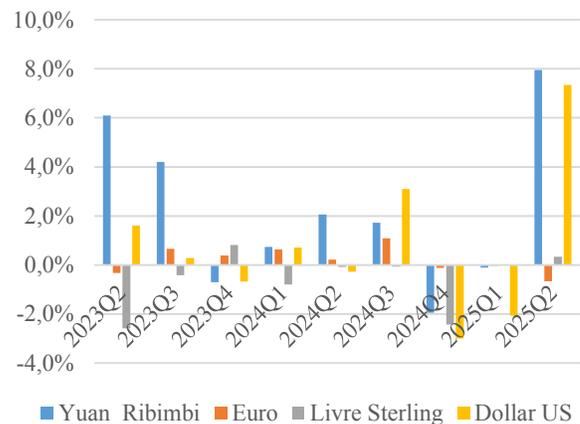
En termes réels, le FCFA s'est déprécié vis-à-vis à l'euro (0,7 %). Il s'est apprécié par rapport au yuan chinois (8 %), au dollar américain (7,3 %) et à la livre sterling britannique (0,3 %).

Graphique 1 : Evolution de la variation du TCER/TCEN



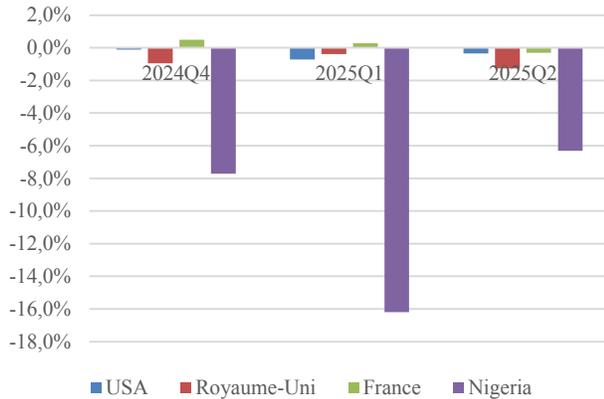
Source : BEAC

Graphique 2 : Evolution des TCER Bilatéraux de la CEMAC



Source : BEAC

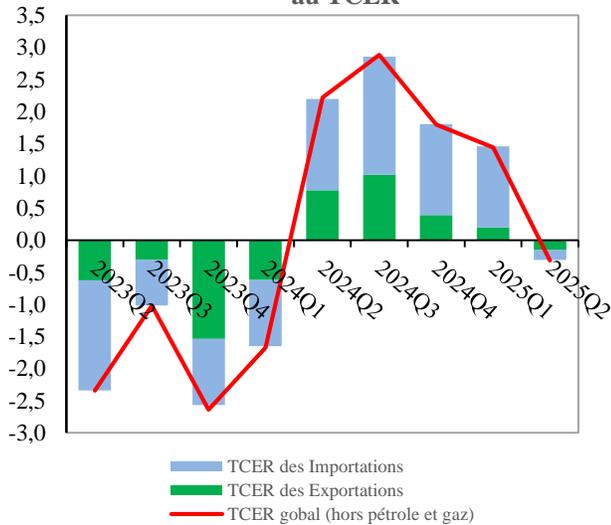
Graphique 3 : Evolution du différentiel d'inflation de la CEMAC avec ses partenaires



Source : BEAC

En termes de contributions à la variation du TCER global de la CEMAC au deuxième trimestre 2025, l'analyse du graphique 4 montre une contribution absolue du TCER des importations à hauteur de 2,4 points et de 0,5 point pour celui des exportations.

Graphique 4 : Contributions absolues au TCER



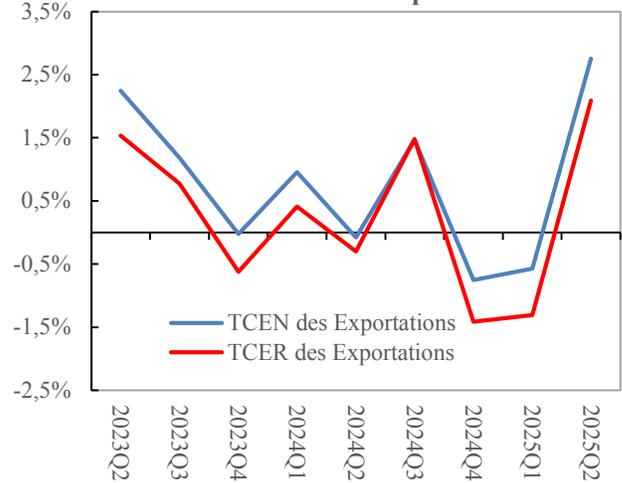
Source : BEAC

1. Évolution du TCER des exportations

En variation trimestrielle, le TCER des exportations s'est accru de 2,1 % au deuxième trimestre, contre un repli de 1,1 % au premier trimestre 2025, en liaison avec d'une part, l'appréciation du TCEN des exportations (2,8 %) et d'un différentiel d'inflation favorable à la CEMAC par rapport à ses principaux concurrents sur le

marché des matières premières (hors pétrole et gaz naturel).

Graphique 5 : Evolution de la variation du TCER/TCEN des exportations

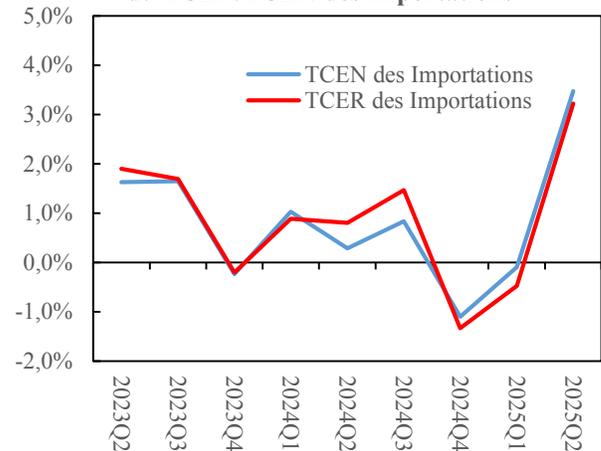


Source : BEAC

2. Évolution du TCER des importations

Le TCER des importations a augmenté de 3,2 %, après un recul de 0,5 % au premier trimestre 2025, eu égard à l'accroissement du TCEN des importations (3,5 %), en plus d'un différentiel d'inflation favorable aux pays de la CEMAC par rapport à leurs principaux fournisseurs.

Graphique 6 : Evolution de la variation du TCER/TCEN des importations



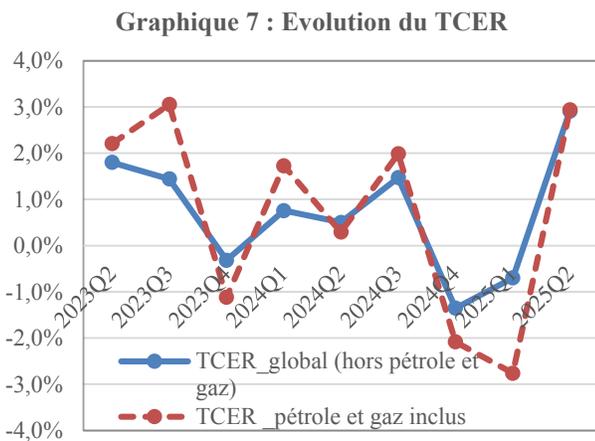
Source : BEAC

3. Sensibilité du TCER aux exportations de pétrole brut et de gaz naturels

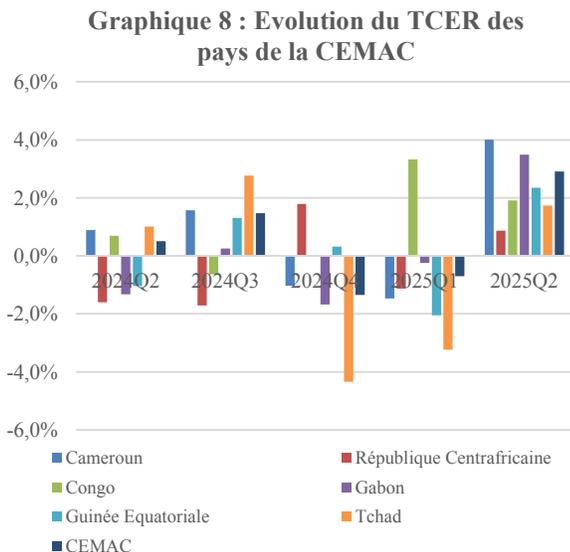
D'après les standards internationaux et les

bonnes pratiques, le pétrole et le gaz naturel n'entrent pas dans les calculs des pondérations afin de ne pas introduire de biais dans les calculs ainsi que dans l'interprétation des résultats. Cette exclusion, malgré leurs poids dans les exportations en valeur des pays de la CEMAC (>90,0 %), permet de mieux appréhender la compétitivité-prix, compte tenu de la structure spécifique des marchés internationaux de ces produits, peu compétitifs.

En variation trimestrielle, le TCER (hors pétrole et gaz naturels) s'est apprécié de 2,9 % au deuxième trimestre 2025, contre une dépréciation de 0,7 % au premier trimestre 2025, tandis que le TCER (pétrole et gaz naturels inclus) a progressé de 2,9 % au deuxième trimestre 2025.



Source : BEAC



Source : BEAC

Entre le premier trimestre et le deuxième trimestre 2025, l'analyse par pays montre un amoindrissement de la compétitivité-prix au Cameroun (4,0 %, après -1,0 % trimestre passé), au Gabon (3,5 %, contre -0,2 % au trimestre passé), en Guinée Equatoriale (2,3 % contre -2,0 précédemment), au Tchad (1,7 %, contre -3,1 % au trimestre passé) et en République Centrafricaine (0,9 %, après -1,1 % au trimestre passé). Une dynamique différente a été observée au Congo, exhibant une croissance de la compétitivité-prix de 1,9 % au deuxième trimestre, après 3,4 % au trimestre passé.

En définitive, au deuxième trimestre 2025, la dégradation de la compétitivité-prix des économies de la CEMAC, comparée au premier trimestre 2025, découle de la perte de gain des positions concurrentielles sur le front des importations, et dans une moindre mesure des exportations. En outre, le ralentissement de l'appréciation du taux de change effectif nominal et le taux d'inflation moins élevé dans la sous-région, en comparaison avec ses partenaires commerciaux, ont également contribué à cette dynamique de la compétitivité-prix des économies de la CEMAC.

PERSPECTIVES

Les tendances observées au premier trimestre 2025 se sont inversées au deuxième trimestre 2025. Cette tendance devrait se poursuivre au prochain trimestre. Les pays de la CEMAC conserveraient un différentiel d'inflation favorable, en raison de la poursuite de la hausse des prix de l'énergie, exacerbant les tensions inflationnistes chez les principaux partenaires commerciaux des pays de la CEMAC. Néanmoins, les prix de l'énergie (gaz et électricité) devraient baisser, empreint de nombreuses incertitudes. Les tensions géopolitiques et l'augmentation des quotas d'émissions de CO2 pourraient peser sur les prix.